

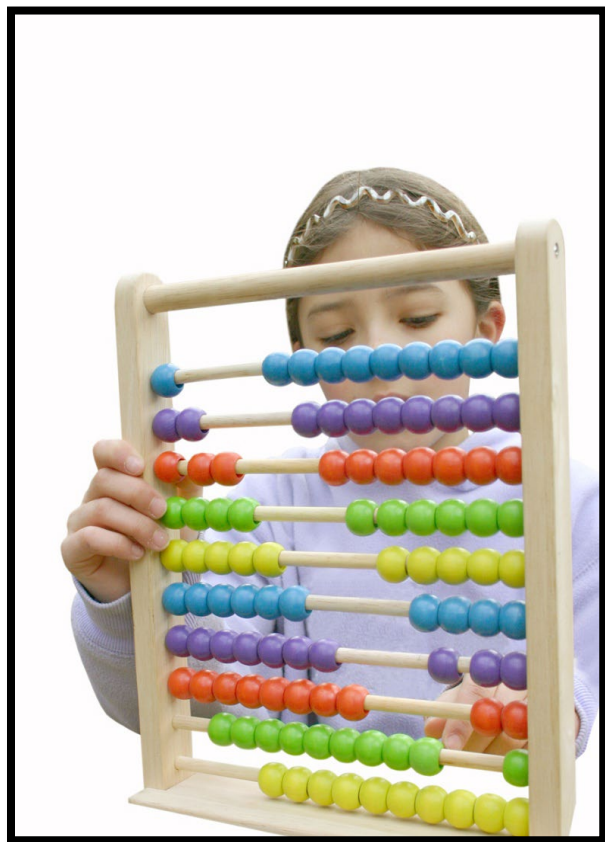


ÉCOLE PRIMAIRE DES MARGUERITE

Planification annuelle 2022-2023

2^e année du primaire

À l'intention des parents



Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant à l'École primaire des Marguerite. Tel que prescrit dans le régime pédagogique, nous vous transmettons certains renseignements qui vous permettront d'accompagner votre enfant tout au long de l'année scolaire.

Le *Programme de formation de l'école québécoise*, la *Progression des apprentissages* et les divers *Cadres d'évaluation des apprentissages* sont les documents utilisés pour baliser les principaux objets d'apprentissage et d'évaluation¹.

Dans les pages qui vont suivre, vous trouverez :

- des renseignements sur chacune des disciplines inscrites à l'horaire de votre enfant;
- la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues;
- la liste du matériel requis pour l'enseignement de ces disciplines;
- des renseignements sur chacune des disciplines.

Par ailleurs, voici quelques renseignements concernant les communications officielles que vous recevrez durant l'année :

Communications officielles de l'année	
1^{re} communication écrite	Vous recevrez une première communication sur le développement et l'adaptation de votre enfant le 14 octobre 2022 .
Premier bulletin (45 jours)	Le 1 ^{er} bulletin vous sera remis au plus tard le 17 novembre 2022 . Ce bulletin couvrira la période du 29 août au 4 novembre. La rencontre de parents pour ce bulletin aura lieu le jeudi 17 novembre.
Deuxième bulletin (60 jours)	Le 2 ^e bulletin vous sera remis au plus tard le 22 février 2023 . Ce bulletin couvrira la période du 7 novembre au 17 février. La rencontre de parents du 23 février sera pour les seuls parents convoqués.
Troisième bulletin (75 jours)	Le 3 ^e bulletin vous sera « courriellé » autour du 4 juillet 2023. Il couvrira la période s'échelonnant du 20 février au 22 juin.

N'hésitez pas à communiquer avec les enseignants de votre enfant ou avec la direction de secteur de votre enfant (Josée Boulet: préscolaire à 4^{ème} année et Julie Drouin: 5^e et 6^e année.) pour de plus amples informations.

La réussite de votre enfant est au cœur de nos préoccupations !

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire.

Directrice

Josée Lapierre

Directrice adjointe par intérim

Josée Boulet

Directrice adjointe au Pavillon

Julie Drouin

¹<http://www.mels.gouv.qc.ca/>

Titulaires de 2^e année

Sylvie Laferrière (201)
Judith Busque (202)
Vanessa Langlais (203)
Marie-Anne Beaudet (204)

Matériel pédagogique (manuels, cahiers d'exercices, etc.)

Français

ABC avec Majesté
Cahier de sons
Feuilles reproductibles

Mathématique

123 avec Nougat
Au fil des jours avec Mathis
Feuilles reproductibles
Matériel de manipulation

Éthique et culture religieuse

Feuilles reproductibles

Devoirs et leçons

La planification des devoirs et des leçons se retrouve dans le plan de travail.

Français, 2 ^e année	
Compétences développées par l'élève	
Lire (50 %)	L'élève identifie des sons complexes. Il améliore sa rapidité de lecture, en utilisant différentes stratégies. Il comprend de courts textes portant sur des sujets familiers en s'appuyant sur le texte et sur les illustrations. Il peut extraire des informations d'un texte, il le fait à l'oral et à l'écrit. À la fin de l'année, il le fait de façon autonome.
Écrire (30 %)	L'élève produit de courts textes liés au sujet demandé. Il construit des phrases simples, bien structurées et délimitées par la majuscule et le point. Il laisse peu d'erreurs dans les mots plus fréquemment utilisés et étudiés en classe et s'appuie sur la correspondance entre les lettres et les sons pour les autres. Il effectue l'accord du nom avec son déterminant dans le groupe du nom. À la fin de l'année, il le fait de façon autonome.
Communiquer (20 %)	L'élève échange, en groupe, sur une variété de sujets à sa portée en respectant les règles de communication établies. Il s'exprime de façon compréhensible et devient de plus en plus autonome.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin						
1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 4 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 7 novembre au 17 février		3 ^e étape (60 %) Du 20 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'année, en respectant la progression des apprentissages	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS ²	Résultat inscrit au bulletin
En lecture : Repérage d'informations (à l'oral et à l'écrit) Réaction au texte lu ou entendu, à l'oral (sous forme de discussion) ou à l'écrit	Oui	En lecture : <i>idem</i>	Oui	En lecture : <i>idem</i>	Non	Oui
En écriture : Dictées des mots étudiés (selon les classes) Tests de connaissances grammaticales Situations d'écriture (courtes et variées)	Oui	En écriture : <i>idem</i>	Oui	En écriture : <i>idem</i>	Non	Oui
En communication orale : Observations de l'élève lors de situations de communication orale en groupe dans différents contextes	Oui	En communication orale : <i>idem</i>	Oui	En communication orale : <i>idem</i>	Non	Oui

² MELS : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
CS : commission scolaire

Mathématique, 2^e année

Compétences développées par l'élève

Résoudre une situation-problème (20 %)*	L'élève résout des situations problèmes. La situation-problème est organisée autour d'une problématique dont les données sont complètes et explicites. L'élève détermine la tâche et dégage les données utiles en ayant recours à différents modes de représentation tels que des objets, des dessins, des tableaux, des diagrammes, des symboles ou des mots. Il élabore une solution qui comporte plusieurs étapes. Il communique, verbalement ou par écrit, sa solution en utilisant un langage mathématique élémentaire. En deuxième année, l'élève résout les situations-problèmes en étant guidé par l'enseignant.
Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)*	L'élève résout des situations où il doit choisir et appliquer les connaissances appropriées tout en laissant les traces qui rendent explicite son raisonnement. Il peut être amené à justifier une affirmation, à vérifier un résultat ou à prendre position à l'aide d'arguments mathématiques. Note : Le résultat lié à la vérification de l'acquisition des connaissances est pris en compte dans cette compétence.
Communiquer à l'aide du langage mathématique*	L'élève résout des situations où il interprète ou produit des messages, oraux ou écrits, tels un énoncé, un processus, une solution, en utilisant un langage mathématique élémentaire et faisant appel à au moins un mode de représentation : objets, dessins, tableaux, diagrammes, symboles ou mots. Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais elle n'est pas considérée dans les résultats communiqués au bulletin.

* Les principales connaissances que l'élève est amené à maîtriser et à mobiliser pour développer les compétences sont les suivantes :

Arithmétique et numération : Représentation de nombres naturels inférieurs à 1000 à l'aide d'objets regroupés en base 10; initiation aux fractions se rapportant à la vie quotidienne; choix des opérations à effectuer et façons personnelles d'additionner et de soustraire.

Géométrie : Repérage d'objets dans l'espace; comparaison et identification de solides et de figures planes.

Mesure : Estimation et mesure de longueurs.

Initiation à la statistique : Collecte de données ainsi que l'interprétation et la représentation de données dans des diagrammes à bandes et à pictogrammes.

Initiation aux probabilités : Dénombrement d'expériences aléatoires simples (ex. : nombre de cas possibles, si on lance un dé, etc.).

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1^{re} étape (20 %) Du 29 août au 4 novembre		2^e étape (20 %) Du 7 novembre au 17 février		3^e étape (60 %) Du 20 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'année, en respectant la progression des apprentissages	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Résoudre une situation-problème : Exercices SAÉ (situations d'apprentissages et d'évaluations)	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Résoudre une situation-problème : SAÉ (situations d'apprentissages et d'évaluations)	Oui	Résoudre une situation-problème : SAÉ (situations d'apprentissages et d'évaluations)	Non	Oui
Utiliser un raisonnement mathématique : Exercices Tests de connaissances	Oui	Utiliser un raisonnement mathématique : <i>idem</i>	Oui	Utiliser un raisonnement mathématique : <i>idem</i>	Non	Oui

Univers social, 2^e année

Compétence développée par l'élève

Construire sa représentation de l'espace, du temps et de la société

L'élève du 1^{er} cycle développe une seule compétence.

En deuxième année, l'élève étudie d'abord son milieu, ici et aujourd'hui dans le contexte du milieu social.

L'élève est appelé à observer son environnement; les objets, les paysages et les gens qui l'entourent. Il observe son quartier, sa municipalité et la région dans laquelle il habite.

Il compare ensuite son milieu avec un milieu d'autrefois (hier), puis un milieu moins familier (ailleurs).

La compréhension du monde amorcée au préscolaire et en première année se poursuit avec le développement des concepts d'espace, de temps et de société.

L'élève de deuxième année acquiert des savoirs et développe la compétence de manière plus autonome.

Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais aucun résultat ne sera inscrit au bulletin.

Science et technologie, 2^e année

Compétence développée par l'élève

Explorer le monde de la science et de la technologie

En science et technologie, l'élève développe sa compétence et acquiert des concepts scientifiques dans l'action.

La compétence *Explorer le monde de la science et de la technologie* permet à l'élève de découvrir le monde qui l'entoure par le biais de problématiques concrètes liées à son quotidien (par exemple, quelles sont les caractéristiques de chaque saison?). De plus, l'élève développe des attitudes de curiosité et d'ouverture lorsqu'il recherche des solutions ou des explications aux problèmes rencontrés. Il s'agit d'une initiation à la culture scientifique et technologique.

En deuxième année, l'élève développe cette compétence de manière plus autonome qu'en première année.

Pour arriver à développer cette compétence, l'élève doit se questionner, émettre des hypothèses, proposer des façons de résoudre le problème, communiquer ses apprentissages, manipuler du matériel, faire des liens entre les apprentissages réalisés et la vie courante.

En développant sa compétence, l'élève acquiert plusieurs connaissances. Ces connaissances sont classées selon trois univers :

1. **L'univers matériel** (les états de la matière, le magnétisme, les mélanges, etc.);
2. **L'univers Terre et espace** (les types de précipitations, les ombres et la lumière, les modifications de l'environnement selon les saisons, etc.);
3. **L'univers vivant** (les parties du corps humain, les besoins essentiels des plantes, l'adaptation des animaux selon leur environnement, etc.).

Il est à noter que les exemples précédents ne sont qu'à titre indicatif.

Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais aucun résultat ne sera inscrit au bulletin.

Arts plastiques, 2 ^e année	
Compétences développées par l'élève	
Réaliser des créations plastiques personnelles	L'élève s'initie à une démarche de création, à la transformation de matériaux et à l'utilisation du langage plastique (forme, ligne, couleur, valeur, motif, volume, texture).
Réaliser des créations plastiques médiatiques	L'élève apprend à réaliser des créations médiatiques en s'initiant à la transformation de matériaux et à l'utilisation du langage plastique dans le but de communiquer avec son entourage.
Apprécier des œuvres	L'élève apprend à examiner une œuvre. Il utilise le vocabulaire disciplinaire relié aux arts plastiques et exprime ses sentiments sur l'œuvre.
Le programme d'arts plastiques comprend trois compétences à développer. Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin. Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.	

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin						
1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 4 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 7 novembre au 17 février		3 ^e étape (60 %) Du 20 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'année, en respectant la progression des apprentissages	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Réaliser des créations plastiques personnelles et / ou médiatiques (fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat ne sera communiqué au 2^e bulletin) Apprécier des œuvres (fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat ne sera communiqué au 1^{er} bulletin)	Non	<i>idem</i>	Oui	<i>idem</i>	Non	Oui

Éthique et culture religieuse, 2^e année

Compétences développées par l'élève

Réfléchir sur des questions éthiques	En éthique, l'élève pourra réfléchir avec les autres, à partir de situations simples et familières, sur des questions éthiques touchant les besoins des êtres humains et d'autres êtres vivants, les relations d'interdépendance qui existent entre eux et les exigences de cette interdépendance.
Manifester une compréhension du phénomène religieux	En culture religieuse, l'élève découvrira la diversité des fêtes et des rituels vécus dans les familles et connaîtra des récits marquants, notamment ceux reliés à des fêtes religieuses et à des personnages.
Pratiquer le dialogue (compétence intégrée dans les 2 premières compétences ci-dessus)	Pour cette troisième compétence, qui se développe avec les deux autres, l'élève apprendra à se connaître, à donner son idée, à écouter l'idée des autres avec respect, à échanger sur des idées différentes afin de mieux connaître un sujet et il se familiarisera avec quatre formes de dialogue : la narration, la conversation, la discussion et la délibération. Afin de favoriser le dialogue, il sera amené à utiliser différents moyens pour élaborer son idée dont la description et la comparaison. De plus, il prendra conscience de l'existence de différents moyens pour interroger des idées et des raisons pour reconnaître les jugements de préférence et de prescription. Il se familiarisera avec des procédés susceptibles de nuire au dialogue tels que la généralisation abusive et l'attaque personnelle.

Le programme d'éthique et culture religieuse offre à tous les élèves les outils nécessaires à une meilleure compréhension de notre société et de son héritage culturel et religieux. En poursuivant les deux finalités de ce programme (la reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun) votre enfant apprendra :

- à se connaître et reconnaître l'autre;
- à exprimer ses valeurs personnelles et ses convictions;
- à dialoguer en donnant son idée et en écoutant avec respect l'idée des autres;
- à rechercher avec les autres des valeurs communes;
- à trouver des moyens pour bien s'entendre;
- à mieux connaître les fondements de la société québécoise.

Le programme d'éthique et culture religieuse comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 4 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 7 novembre au 17 février		3 ^e étape (60 %) Du 20 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'année, en respectant la progression des apprentissages	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Réfléchir sur des questions éthiques	Non	<i>idem</i>	Oui	<i>idem</i>	Non	Oui
Manifester une compréhension du phénomène religieux	Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.					
Pratiquer le dialogue						

Spécialistes de 2^e année

Félicitas Bordianu (Musique)
Réza Sélhi (Éducation physique et à la santé)
Ania Ivonne Tellez Castellanos (Anglais)

Exigences particulières, devoirs et leçons, matériel de base

Anglais	Matériel : une reliure pour recueillir les paroles de chansons et de comptines, fiches d'activités, illustrations, dessins, feuilles de réflexion, etc. Devoirs facultatifs : • apporter la reliure à la maison; • lire des livres en anglais avec les parents; • regarder régulièrement une émission pour enfants en anglais à la télévision; • regarder des films pour enfants en anglais; • écouter des chansons pour enfants en anglais; • visiter des sites internet pour enfants en anglais.
Musique	Matériel : reliure grise (de type <i>duo-tang</i>) pour y insérer des chansons, des pièces instrumentales, des fiches d'exercices et de notations musicales, des illustrations d'instruments, etc. Devoirs facultatifs : • S'approprier toutes les notions et contenus insérés dans la reliure grise décrite ci-dessus (apportée occasionnellement à la maison); • Pratiquer les pièces de chant et de xylophone • Réviser la théorie musicale apprise • Écouter de la musique de différents styles à la maison; • Assister à des concerts (orchestre symphonique, ballet, opéra, etc.).
Éducation physique et à la santé	Le port du costume (chandail et culotte de sport) est obligatoire ainsi que les souliers de course.

Anglais, 2^e année

Compétences développées par l'élève

Comprendre des textes entendus (60 %)	L'élève est initié à la langue anglaise dans un contexte où l'apprentissage est axé sur l'oral. Il développe son oreille à l'anglais dans une ambiance ludique où l'enseignant parle toujours en anglais. L'élève profite davantage des expériences qu'il vit dans la langue que d'un enseignement explicite de celle-ci. Il participe à la vie de la classe (salutations, expressions de courtoisie, questions et consignes récurrentes, etc.). Il entre en contact avec la langue et la culture anglophone par des chansons, comptines et histoires. Il a recours à des ressources visuelles (images, objets, etc.) pour faciliter sa compréhension. Avec le groupe, l'élève démontre sa compréhension des textes de façons variées : gestes, rire, surprise, anticipation de l'action dans une histoire, répétition des mots et des expressions, etc. Il identifie les éléments clés des textes (héros, passages répétitifs, séquence d'événements, etc.). L'élève apprend de différentes façons : il regarde, écoute, chante, bouge, imite l'intonation et le rythme de la langue, etc. Avec le support de modèles explicites, il crée des versions personnalisées de textes (imaginer de nouveaux personnages dans une histoire, changer les paroles d'une chanson, etc.). Pour faciliter les apprentissages, il utilise des stratégies telles la coopération et la prise de risques. Au cours de l'année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.
Communiquer oralement en anglais (40 %)	La majorité des échanges se déroule entre l'enseignant et le groupe. L'interaction est suscitée par la vie de la classe (salutations, expressions de courtoisie, questions et consignes récurrentes, etc.) et l'utilisation de chansons, de comptines et d'histoires. L'élève comprend globalement et réagit aux messages de façon non verbale ou avec des mots isolés. Au cours de l'année, il formule des messages simples, conjuguant mots et courtes expressions. Il écoute les autres et communique des messages simples pour répondre aux autres, demander de l'aide, poser des questions, exprimer des besoins et partager des idées. Il bâtit une banque de mots et de nouvelles expressions et apprend des notions grammaticales élémentaires. Pour faciliter la communication, il utilise des stratégies tels les gestes et la demande de clarification. Il peut être amené à lire des mots et des expressions entendus en classe et à les écrire dans des activités simples, mais il n'y a aucune attente en lecture et en écriture au premier cycle. Au cours de l'année, l'élève devient de plus en plus autonome.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 4 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 7 novembre au 17 février		3 ^e étape (60 %) Du 20 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'année, en respectant la progression des apprentissages	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Comprendre des textes entendus : Activités diverses Situations d'apprentissage et d'évaluation à partir de chansons, de comptines et d'histoires Observations des élèves en groupe	Oui	Comprendre des textes entendus : <i>idem</i>	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin	Comprendre des textes entendus : <i>idem</i>	Non	Oui
Communiquer oralement en anglais:	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Communiquer oralement en anglais: Observations des élèves en groupe	Oui	Communiquer oralement en anglais : <i>idem</i>	Non	Oui

Musique, 2 ^e année	
Compétences développées par l'élève	
Inventer des pièces vocales ou instrumentales	L'élève apprend à inventer de courtes pièces musicales et à utiliser des éléments mélodiques.
Interpréter des pièces musicales	L'élève interprète de courtes pièces vocales et instrumentales. Il apprend quelques connaissances liées au langage musical. Il utilise sa voix et quelques instruments simples. Il tient compte des gestes de direction (début et fin de la pièce, nuances, etc.).
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	L'élève nomme des contenus présents dans l'œuvre musicale. Il apprend à faire des liens entre ce qu'il a ressenti et l'œuvre entendue. Il utilise le vocabulaire propre à la discipline.
Le programme de musique comprend trois compétences à développer. Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin. Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.	

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin						
1 ^e étape (20 %) Du 29 août au 4 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 7 novembre au 17 février		3 ^e étape (60 %) Du 20 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'année, en respectant la progression des apprentissages	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Développement du sens rythmique Formules rythmiques simples à complexes Théorie musicale Apprentissage des éléments du langage musical (notation, etc.) Apprentissage de divers instruments de musique Exercices techniques vocales et instrumentale Interprétation de pièces vocales et/ou instrumentales Audition d'œuvres Création sonore Connaissance et classification par familles des instruments de percussions, de l'orchestre symphonique et d'instruments folkloriques de différents pays	Oui	<i>idem</i>	Oui	<i>idem</i>	Non	Oui

Éducation physique et à la santé, 2^e année

Compétences développées par l'élève

Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités individuelles, l'élève exécute diverses actions motrices (locomotrices, non locomotrices et de manipulation d'objets) et des enchaînements d'actions en fonction des consignes, du but poursuivi, de l'enseignement physique et de ses capacités. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer.
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités à plusieurs, l'élève planifie avec un autre élève des actions de coopération en fonction des contraintes de l'activité et du but visé. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer.
Adopter un mode de vie sain et actif	L'élève explique la notion d'habitudes de vie et de santé. Il pratique, en contexte scolaire, divers types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 5 minutes.

Le programme d'éducation physique et à la santé comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 4 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 7 novembre au 17 février		3 ^e étape (60 %) Du 20 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'année, en respectant la progression des apprentissages	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation. - Activités de course et d'orientation (jeux de courses) - Activités de coordination et de locomotion (parcours d'agilité) - Activités de manipulation Dans un espace commun ou distinct (ex. jeux de ballons) (Projection et réception) - Collaborer avec un ou plusieurs partenaires (jeux de coopération) - Gym en forme (Évaluation diagnostique des habiletés motrices et de la condition physique). - Pratique sécuritaire et hygiénique d'activités physiques. - Activités de relaxation et d'étirements - Nommer et reconnaître de bonnes et mauvaises habitudes de vie	Non	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation. - Jeux de coopération (Ex. acrogym) - Activités de manipulations (cirque) - Activités de locomotion et non locomotion (gymnastique et sauts) - Pratique hygiénique et sécuritaire de l'activité physique (nutrition, sport d'hiver- activités contrôlées*) - Activités de relaxation et d'étirements - Voir quelques notions de biomécanique et d'anatomie	Oui C1 + C2 + C3	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation. - Activités de manipulation avec outils (raquettes, bâtons) - Activités de coopération et d'opposition - construction du partenaire et de l'adversaire à travers des sport collectifs adaptés (Ex. mini-soccer, mini-basket et mini- hockey) - Activités d'opposition : Duels (pousser, tirer, protéger un objet, un espace). - Activités athlétiques mesurables (sauts, courses et lancers) - Gym en forme (Évaluation finale des habiletés motrices et de la condition physique). - Évaluation des bonnes habitudes de vie (activités contrôlées *). - Pratique hygiénique et sécuritaire de l'activité physique	Non	Oui C1 + C2 + C3

*Activités réalisées en dehors des heures de classe où la signature du parent est exigée.

Compétences non disciplinaires

Des commentaires portant sur les compétences non disciplinaires ci-dessous vous seront transmis aux étapes 1 et 3.

1re étape

Organiser son travail

Analyser la tâche à accomplir.

S'engager dans la démarche.

Accomplir la tâche.

Analyser sa démarche.

3e étape

Savoir communiquer

Établir l'intention de la communication.

Choisir le mode de communication.

Réaliser la communication.